



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 15 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze juin à douze heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 11 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	13

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS, Monsieur BLAIZOT.

Absents excusés : Monsieur VIGNANCOUR a donné pouvoir à Madame LEMOINE
Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Madame LENOEL

Absents : Monsieur GODEL, Monsieur BENOIST, Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

**24-054 CEREMOINES DU 80EME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT – SOLLICITATION
D'UNE SUBVENTION AUPRES DU COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission Vie Culturelle du 18 décembre 2023,

Considérant la volonté de la commune de Bernières-sur-Mer de poursuivre son travail d'éducation aux médias et à leur rôle dans l'information et la désinformation (voire la propagande). Cette analyse critique est un élément essentiel dans le devoir de mémoire. Comprendre ce qu'est une guerre, c'est comprendre les conflits armés, c'est aussi comprendre les objectifs politiques, et les moyens d'y parvenir. Informer est donc une arme de guerre puissante.

C'est pourquoi, pour cette année 2024, la municipalité a souhaité présenter le média vidéo. Les élus sont donc entrés en contact avec Dominique Forget, documentariste, et a été organisé les projections suivantes :

- lundi 3 juin : projection du film de Dominique Forget (« Bernières-sur-Mer, mémoire d'un débarquement », 1992, 52 min, produit avec le soutien de l'ACCAAN).
- Mardi 4 juin :
 - o "Normandie 44, les Canadiens", 1994, 60 min, produit avec le soutien de l'ACCAAN.
 - o « Les caméraman américains au cœur de la bataille, du Jour J à Paris », 70 min, inédit, RMC, mai 2024.
- Mercredi 5 juin : projection du film d'André Guéret, sur Marcel Ouimet « Ici Marcel Ouimet qui vous parle de France », 2024, 52 min, inédit par produit par Alméries films.

Ces projections se sont tenues en soirée pour les adultes, mais aussi en journée pour les scolaires.

Pour pouvoir porter ce projet, la municipalité doit engager plusieurs dépenses :

Achat d'un écran :	785.06€HT
Achat d'un vidéoprojecteur de qualité optimale :	2 593.94€HT
Interventions de Dominique Forget :	1 823.20€HT
Intervention André Guéret :	474.00€HT

Le projet représente donc une somme globale de 5 676.20€HT.

Après avoir entendu, l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le comité départemental du Calvados pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 25%, à savoir 1 419.05€.

VOTE : POUR : 13

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

